

# **ExaVeille**<sup>®</sup>

## **Descriptif Technique**

*Mise à jour : 19 février 2016*

---

### **Sommaire**

I. Abonnement ExaVeille <sup>®</sup> Essentiel ou Expert .....	2
II. Base de données initiale ExaVeille <sup>®</sup> Essentiel.....	3
III. Dossier réglementaire ExaVeille <sup>®</sup> Expert.....	3
IV. Evaluation de la conformité réglementaire .....	4
V. Assistance à la carte .....	4

## I. Abonnement ExaVeille<sup>®</sup> Expert

	<b>ExaVeille<sup>®</sup> Essentiel</b>	<b>ExaVeille<sup>®</sup> Expert</b>		
	<b>QSA (Qualité &amp; Sécurité des aliments) <u>ou</u> ENV (Environnement) <u>ou</u> SST (Sécurité Santé au travail)</b>	<b>QSA</b> Qualité & Sécurité des Aliments		<b>ENV + SST</b> Environnement & Sécurité Santé au travail
<b>Contenu</b>	Règlementation européenne Règlementation française Notes de service pertinentes de la DGAL Textes pertinents de la DGCCRF	<b>REG (textes réglementaires) :</b>	Règlementation européenne Règlementation française Notes de service pertinentes de la DGAL Textes pertinents de la DGCCRF	Règlementation européenne Règlementation française
		<b>INF (avis scientifiques) :</b>	Avis EFSA pertinents Avis ANSES pertinents	NA
		<b>SPE (sources spécifiques)</b>	<i>Selon les options choisies (cf. « Options »)</i>	NA
<b>Format</b>	Tableau Excel <sup>®</sup> 2007	Tableau Excel <sup>®</sup> 2007		Tableau Excel <sup>®</sup> 2007
<b>Fréquence du bulletin</b>	Mensuel <i>Chaque mois vous recevez les textes du mois n-1</i>  Jusqu'à 6 destinataires par envoi	Hebdomadaire - <b>Chaque mardi vous recevez les textes de la semaine n-1</b> ou Mensuel - <i>Chaque mois vous recevez les textes du mois n-1</i>		Mensuel <i>Chaque mois vous recevez les textes du mois n-1</i>  Jusqu'à 6 destinataires par envoi
<b>Portée de la prestation</b>	<b>Pour toutes les catégories (pas de sélection des catégories)</b> , chaque ligne du tableau contient : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de la portée du texte (texte-clef ou non)</li> <li>• Indification de la catégorie de classement du texte (horizontale et verticale)</li> <li>• Référence et titre du texte</li> <li>• Date de publication et date d'application</li> <li>• Lien hypertexte permettant de télécharger le texte depuis notre serveur</li> <li>• Un espace réservé à votre suivi de conformité réglementaire</li> </ul>	<b>Par rapport à l'offre Essentiel et pour les catégories que vous avez sélectionnées</b> , chaque ligne du tableau contient les éléments supplémentaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Résumé du texte</b> (pour les textes réglementaires seulement)</li> <li>• <b>Le commentaire de l'équipe Exaris</b></li> </ul>		
<b>Options</b>	• <i>Sans Options</i>	Veille sur des sources Spécifiques (SPE) portant sur les nouveautés et évolutions des normes et référentiels ainsi que sur les alertes RASFF liées à la fraude alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• FSSC22000</li> <li>• BRC Standards : Food, Logistics, Packaging</li> <li>• IFS Standards : Food, Logistics, Brokers</li> <li>• Référentiels GMP Feed : FAMI-QS, Ovocom, GMP + International</li> <li>• Fraudes</li> <li>• Autres demandes spécifiques</li> </ul> <p><b>N.B.</b> Le lien hypertexte permettant de télécharger le texte original de la norme ou du standard n'est fourni que lorsque le texte est en accès libre. Sinon nous vous indiquons les modalités de son acquisition et nous pouvons l'acheter et l'étudier pour vous ; dans ce cas la prestation d'analyse vous sera facturée en sus, au temps passé, après accord préalable (cf. IV. Assistance).</p>		

## **II. Base de données initiale ExaVeille<sup>®</sup> Essentiel**

### **Contenu et portée de la prestation :**

La base de données initiale ExaVeille<sup>®</sup> Essentiel contient la liste de tous les textes réglementaires (*format Excel<sup>®</sup> 2007*) européens et français **applicables à ce jour, pour toutes les catégories (QSA ou ENV ou SST).**

La base de données initiale est constituée des éléments suivants :

- Identification de la portée du texte (texte-clef ou non)
- Identification de la catégorie de classement du texte
- Référence et titre du texte
- Date de publication et date d'application
- Lien hypertexte permettant de télécharger le texte depuis notre serveur

Un espace est également réservé à votre suivi de conformité réglementaire.

### **Fréquence de mise à jour :**

Si vous avez souscrit au bulletin ExaVeille<sup>®</sup> Essentiel **une fonction vous permet d'intégrer au fur et à mesure à votre base de données les textes contenus dans les bulletins.** En quelques clics, **vous pouvez ainsi mettre à jour votre base de données et l'actualiser en permanence.**

## **III. Dossier réglementaire ExaVeille<sup>®</sup> Expert**

### **Contenu et portée de la prestation :**

Un dossier ExaVeille<sup>®</sup> Expert contient **l'intégralité des textes des catégories sélectionnées (REG pour ENV SST/REG, INF et SPE pour QSA).** Ce fichier se présente sous format Excel<sup>®</sup> 2007.

Pour les textes réglementaires (REG) la consolidation remonte à 1905 (date de publication du texte le plus ancien encore applicable). Pour les textes INF (avis scientifiques) et SPE (sources spécifiques), la consolidation remonte à 2010.

Le dossier réglementaire est constitué des éléments suivants :

- un **sommaire interactif** reprenant toutes les catégories sélectionnées. Pour chaque rubrique horizontale ou verticale, un bouton permet d'accéder aux textes réglementaires, aux avis scientifiques et aux textes spécifiques
- Identification de la portée du texte (texte-clef ou non)
- Identification de la catégorie de classement du texte
- Référence et titre du texte
- Date de publication et date d'application
- **Un résumé du texte** (*pour les textes réglementaires seulement*)
- Lien hypertexte permettant de télécharger le texte depuis notre serveur
- **Le commentaire de l'équipe Exaris**
- **Le suivi de la modification ou de l'abrogation des textes**

Un espace est également réservé à votre suivi de conformité réglementaire.

Un bouton « Insérer les bulletins » vous permet de venir ajouter vos bulletins de veille dans le dossier réglementaire, au fur et à mesure de leur exploitation.

### **Fréquence de mise à jour :**

Un dossier peut être souscrit en version « spot » sans option de mise à jour.

Un bouton « MAJ dossier » vous permet de venir mettre à jour les trois colonnes « Modifie/abroge » du dossier réglementaire. **Deux fréquences sont possibles :**

- Trimestrielle
- Annuelle

## IV. Evaluation de la conformité réglementaire

Cette prestation vous permet d'évaluer votre conformité par rapport aux « **textes clefs** » : nous définissons comme tels les **textes législatifs et réglementaires d'application directe dans les entreprises agro-alimentaires** ; ainsi nous ne prenons pas en compte les directives (qui n'ont pas d'application directe sur les entreprises), les notes de la DGAL (qui apportent des précisions à la réglementation) ou encore les textes modificatifs.

Les étapes de préparation et de réalisation d'une évaluation de la conformité réglementaire sont les suivantes :

1. Vous recevez un **questionnaire** synthétique qui nous permet de déterminer quels textes vous sont applicables
2. Sur la base de vos réponses nous établissons le **référentiel** qui reprend les textes-clefs applicables à votre activité
3. **Sur la base de ce référentiel**, Exaris **recense pour chaque texte les articles qui nécessitent une évaluation de conformité**. Pour ce faire, Exaris se base sur la **dernière version du texte disponible sur les sites officiels**. Exaris exclut automatiquement les dispositions « pour information » qui ne nécessitent aucune évaluation de la conformité réglementaire de la part des industriels.

Cette évaluation s'effectue selon une règle simple « Conforme », « Partiellement conforme », « Non conforme » (2,1,0)

L'outil qui vous est fourni établira des statistiques par thème et sous-thèmes, vous permettant ainsi de visualiser votre **état de conformité**.

4. Tous les ans, Exaris propose de mettre à jour l'outil d'évaluation de la conformité réglementaire. Cette mise à jour comprend :
  - La modification des articles déjà sélectionnés ;
  - Les nouveaux textes clefs publiés l'année n+1 et qui vous sont applicables.

5. **En option** : Notre **juriste spécialisée** en droit alimentaire et sécurité des aliments réalise l'évaluation en collaboration avec vos équipes : les articles applicables sont parcourus ensemble et la conformité est évaluée au regard des témoignages de vos équipes et des éléments de preuves disponibles sur site. L'évaluation peut nécessiter des vérifications sur le terrain le cas échéant. Il s'agit d'un exercice qui s'effectue **en collaboration avec les équipes** du site et le rôle du juriste est de vous aider à décrypter les exigences réglementaires et à évaluer votre niveau de réponse à ces exigences.

A l'issue de cette visite, vous recevez un **rapport** qui synthétise votre **état de conformité** ainsi que les éventuelles **sanctions encourues** en cas d'anomalies identifiées. Ce rapport vous permet de déclencher des **plans d'actions adéquats**. A l'échelle d'un groupe le rapport donne une vue globale de l'état de conformité de chacun des sites et fournit une synthèse des résultats ainsi que des **plans d'actions**, classées par priorité.

## V. Assistance à la carte

Notre équipe met à votre disposition son expertise en matière de droit de la sécurité des aliments.

Nous pouvons par exemple vous apporter une assistance sur :

- l'application de la réglementation,
- l'**étiquetage** des denrées alimentaires,
- les modalités **conditions de conservation** des denrées alimentaires,
- les **conditions d'autorisation** d'additifs dans l'alimentation animale ou humaine,
- l'existence de **dispositions réglementaire** applicables à un produit déterminé,
- l'**évaluation juridique** d'une problématique

Le fonctionnement de l'assistance réglementaire est le suivant :

1. Vous nous communiquez votre demande d'assistance par email
2. Dans le jour ouvré suivant la réception de cette dernière nous confirmons au demandeur la possibilité de prendre en compte la demande (*problématique couverte par Exaris – cf. ci-dessus*), l'**estimation du coût** associé selon le temps de travail induit pour notre équipe, ainsi que le **délaï prévisionnel** de traitement
3. Dès validation de votre part nous engageons le travail de recherche et d'expertise. Notre juriste se charge de faire les recherches pour vous et de contacter, si besoin et de manière **anonyme**, les **autorités compétentes** pour obtenir ces précisions : il s'agit généralement de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), du Ministère de l'agriculture, des directions départementales de la protection des populations (DDPP), ....
4. Dans le délai convenu vous recevez une **note de synthèse** contenant les conclusions de notre travail d'assistance.